



3 A CONSEIL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

S.A Entrepaticuliers.com

20 rue Cambon

75001 – Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020

S.A Entrepaticuliers.com

20 rue Cambon

75001 – Paris

R A P P O R T

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 01 JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

ooo 0 ooo

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société S.A. Entrepaticuliers.com relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes consolidés relative à l'augmentation subite du cours de la société entre le 31 décembre 2020 et le premier trimestre 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice :

La note de l'annexe intitulée « Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation » expose les principales conventions et méthodes comptables appliquées pour arrêter les comptes de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif d'une production immobilisée de 82K€ liée aux développements du site internet ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle. Par ailleurs, nous nous sommes assurés que la note « Méthodes et règles d'évaluation » de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière du groupe.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 03 mars 2021.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 31 mars 2021,

SAS 3 A CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Marc de SALINELLES
Président

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Val. Brutes	Amort.	Nets	Nets
Ecarts d'acquisition	89 510	89 510	-	-
CAPITAL SOUSCRIT N.A.				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concess., brevets	622 131	546 735	75 396	778
Droit au bail				
Fonds de commerce				
Immobilisations encours	-		-	-
Avances et acomptes				
IMMO. INCORPORELLES	622 131	546 735	75 396	778
Terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions	-	-	-	-
Constructions en crédit bail				
Installations techniques				
Immobilisations techniques en crédit bail				
Autres immobilisations corporelles	82 843	82 843	-	74
Autres immobilisations corporelles en crédit bail				
Immobilisations encours				
Avances et acomptes				
IMMO. CORPORELLES	82 843	82 843	-	74
Titres de participation			-	-
Prêts au personnel			-	-
Créances ratt. part. non cons.				
Autres immos. financières	14 011		14 011	14 011
IMMO. FINANCIERE	14 011	-	14 011	14 011
Titres mises en équivalence				
ACTIF IMMOBILISE	808 495	719 088	89 407	14 863
Stocks Matières Premières				
Stocks d'encours				
Stocks de pdts interm.& finis				
Stocks de marchandises				
STOCKS	-	-	-	-
Avances et acomptes versés			-	-
Clients et comptes rattachés	130 154	19 948	110 206	56 687
Autres créances d'exploitation	1 844		1 844	9 166
Créances sociales	18 508		18 508	4 572
Créances fiscales	31 699		31 699	35 330
CREANCES D'EXPLOITATION	182 205	19 948	162 257	105 755
Comptes courants parties liées	-		-	-
Créances sur cessions d'immos			-	-
Débiteurs divers	-		-	-
Créances fiscales IS			-	-
Charges constatées d'avance	11 535		11 535	5 762
Charges à répartir				
Impôt différé actif CONSO	11 715		11 715	11 903
Ecart de conversion actif				
CREANCES DIVERSES	23 250	-	23 250	17 665
Valeurs mobilières de placement	7 081		7 081	14 559
actions propres en vue d'attribution gratuite	99 926	28 800	71 126	96 217
actions propres sur contrat de liquidité	12 362		12 362	12 680
Disponibilités	102 410		102 410	60 338
TRESORERIE	221 779	28 800	192 979	183 794
ACTIF CIRCULANT	427 234	48 748	378 486	307 214
TOTAL ACTIF	1 235 729	767 836	467 893	322 077

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2020

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Capital	354 045	354 045
Primes	3 670 333	3 670 333
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	35 404	35 404
Réserve statutaire		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Titres d'autocontrôle		
Réserves consolidées	-86 568	-86 568
Report à nouveau	-4 578 040	-4 602 049
Provisions réglementées		
Subventions		
RESULTAT DE L'EXERCICE	199 199	24 009
CAPITAUX PROPRES - PART GROUPE	-405 627	-604 826
Résultat des minoritaires		
Réserves des minoritaires		
CAPITAUX PROPRES - MINORITAIRES	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-405 627	-604 826
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions impôts différés sociaux		
Provision impôts différés conso.		
Provision pour risques & charges	156 841	347 132
Ecart d'acquisition négatif		
PROVISIONS	156 841	347 132
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès établ. de crédit		
Dettes financières diverses	0	485
Dettes financières crédit bail		
Concours bancaires courants	0	20
Total ICNE		
DETTES FINANCIERES	0	505
Fournisseurs	160 349	150 748
Avances et acomptes reçus / com.		
Dettes sociales	99 150	108 052
Dettes fiscales	35 132	12 617
Dettes d'exploitation	294 631	271 417
Fournisseurs d'immobilisations		
Comptes courants parties liées	345 000	302 000
Dividendes à payer		
Dettes diverses	77 048	5 849
Produits constatés d'avance		
Avoirs à établir	0	0
AUTRES DETTES	422 048	307 849
TOTAL DETTES	716 679	579 771
TOTAL PASSIF	467 893	322 077

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES 31 DECEMBRE 2020

COMPTES DE RESULTAT	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de services	476 613	475 122
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	476 613	475 122
Production immobilisée	82 706	
Reprises amort. et prov. d'exploitation	121 525	30 000
Autres produits d'exploitation	493	3 286
Transfert de charges d'exploitation	30 681	89 597
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	712 018	598 005
Rémunération du personnel	81 849	171 389
Charges sociales	46 744	92 359
Charges externes	382 223	355 283
Impôts, taxes et versements assimilés	2 052	2 518
Dotations amort. et prov. d'exploit.	12 217	3 523
Autres charges d'exploitation	1 715	3 088
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	506 800	628 140
RESULTAT D'EXPLOITATION	205 218	-30 135
Revenus des certificats de dépôt	0	6
Gains de change		
Produits nets sur cession de VMP	2	2 303
Autres produits financiers		
Reprises sur prov. et amort. financiers	0	40 718
Transfert de charges financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2	43 027
Dotation aux prov. & amort. financiers	25 187	0
Intérêts et charges financiers	0	54
Pertes de change		
Charges nettes sur cession de VMP	805	903
Autres charges financières	0	0
TOTAL CHARGES FINANCIERES	25 992	957
RESULTAT FINANCIER	-25 990	42 070
Produits de cession d'immo. incorporelles		
Produits de cession d'immo. corporelles		
Produits de cession d'immo. financières		
Produits de cession des titres consolidés		
Subventions virées au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Prod. Exploit. Sur Exerc. Anter.	71 865	471
Reprise provisions réglementées		
Reprise prov. pour risques & charges except.	72 821	60 000
Reprise prov. dépréciations except.		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	144 686	60 471
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	1 086	
Charges sur exercices antérieurs	41	0
VNC des immo. incorporelles cédées		
VNC des immo. corporelles cédées	0	0
VNC des immo. financières cédées		
VNC des titres consolidés cédés		
Autres charges exceptionnelles	123 400	16 630
Dotation provisions réglementées		
Dotation prov. pour risques & charges except.	0	32 841
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	124 527	49 471
RESULTAT EXCEPTIONNEL	20 159	11 000
Impôts sur les bénéfices		
Impôts différés	188	-1 074
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	199 199	24 009
QUOTE PART RESULTAT M.E.Q.		
Amortissement écart d'acquisition	0	0
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	199 199	24 009

<p style="text-align: center;">ANNEXE AU BILAN ET COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2020</p>
--

I- Faits marquants de l'exercice	1
II- Principes et méthodes comptables	1
II.1 Référenciel comptable	1
II.2 Changement de méthode	1
II.3 Modalités de consolidation	1
II.4 Méthodes et règles d'évaluation	2
III- Périmètre de consolidation	4
III.1 Informations relatives au périmètre	4
III.2 Principes	5
III.3 Organigramme	5
III.4 Liste des sociétés consolidées	5
IV- Notes aux états financiers	6
IV.1 Ecarts d'acquisition	6
IV.2 Immobilisations et provisions	7
IV.3 Titres de participation	8
IV.4 Détail des autres créances	8
IV.5 Trésorerie	9
IV.6 Tableau de variation des capitaux propres	9
IV.7 Ventilation du chiffre d'affaires	9
IV.8 Charges de personnel	9
IV.9 Résultat exceptionnel	10
IV.10 Résultat financier	10
IV.11 à 12 Impôt sur les bénéfiques	10
IV.13 Rémunération des dirigeants	11
IV.14 Informations sur les parties liées	11
IV.15 Preuve d'impôt.....	11
V- Engagements hors bilan	11
VI- Faits significatifs postérieurs à la date de clôture	11

1 – Faits significatifs

Hausse du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'établit à 477 K€ au 31 décembre 2020 contre 475 K€ au 31 décembre 2019 soit une hausse de 0.4 %.

Impact de la crise sanitaire

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Continuité d'exploitation

La direction a arrêté les comptes selon le principe de continuité d'exploitation. En effet, compte tenu de la décision de l'actionnaire majoritaire, actée lors du conseil d'administration du 3 mars 2021 de soutenir financièrement la société, la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

2 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés au 31 décembre 2020 sont établis en conformité avec le Plan Comptable Général issu de l'ANC n° 2014-03 et suivants homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et avec la méthodologie des comptes consolidés issue du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation comptable (C.R.C).

Il s'agit du quatorzième exercice d'établissement des comptes consolidés, sur base volontaire.

2.2 Changement de méthode

Néant

2.3 Modalités de consolidation

2.3.1 Méthodes de consolidation

Les comptes sociaux des sociétés consolidées, arrêtés au 31 décembre 2020, sont établis selon les mêmes méthodes comptables afin de présenter un ensemble homogène. Les éléments réciproques ont été éliminés.

2.3.2 Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés acquises, et la quote-part dans la situation nette de ces sociétés à la date de prise de participation (incluant la quote-part de résultat réalisée à la date d'acquisition).

Les écarts d'acquisition constatés lors de l'entrée des filiales dans le groupe sont amortis sur une durée de 10 ans.

Lorsque la valeur comptable d'un écart d'acquisition devient supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation exceptionnelle est enregistrée pour la différence.

2.3.3 Dates de clôture

Toutes les sociétés clôturent leur exercice le 31 décembre 2020.

2.3.4 Comparatifs

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 sont présentés à titre de comparatif.

2.4 Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent essentiellement de licences de logiciels. Elles sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée de 1 à 3 ans.

Les développements informatiques autres que ceux relatifs au site internet sont comptabilisés en charges.

Une production immobilisée de 82 K€, liée aux développements du site internet d'entrepaticuliers.com a été comptabilisé pour la première fois sur l'exercice. La société a mis en œuvre plusieurs développement sur son site internet afin d'accroître ses recettes publicitaires.

2.4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. Les méthodes retenues sont les suivantes :

	<i>Durée</i>	<i>Méthode</i>
Aménagements et agencements	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier	5 ans	Linéaire

2.4.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les créances financières, les valeurs mobilières d'échéance supérieure à un an et les titres de participation non consolidés.

Elles sont évaluées au coût historique.

En cas d'indice de perte de valeur, elles font l'objet d'un test de dépréciation destiné à déterminer s'il y a lieu de les déprécier.

2.4.4. Créances

Les créances sont évaluées au coût historique. En cas d'indice de perte de valeur, elles font l'objet d'un test de dépréciation destiné à déterminer s'il y a lieu de les déprécier.

2.4.5. Instruments de trésorerie

Les instruments de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les instruments ou valeurs mobilières de placement d'échéance inférieures à 12 mois.

Ils sont évalués au coût historique.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire d'une ligne de valeurs mobilières de placement est inférieure à sa valeur comptable.

2.4.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges répondent aux définitions du PCG:

- une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise ;
- un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.4.7. Indemnités de départ à la retraite

Tout salarié qui part en retraite bénéficie d'une indemnité de départ en retraite, plus communément appelée Indemnité de Fin de Carrière (I.F.C). Celle-ci est généralement prévue aux termes de la convention collective de la branche d'activité qui en fixe les conditions selon l'ancienneté.

La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective. Elle retient comme base de calcul les salaires de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté proratisée.

Le montant de l'I.F.C calculé au 31 décembre 2020 pour l'ensemble des sociétés du groupe s'élève à 42 K€ et est comptabilisé en provision pour risques et charges.

2.4.8. Dettes non financières

Les dettes non financières sont évaluées à leur valeur nominale.

2.4.9. Contrats de locations

Les sociétés du groupe n'ont pas de matériel pris en location-financement. Il n'existe par ailleurs pas de contrat de location de longue durée significatif au sein du groupe, en dehors du bail du siège social. Aucun retraitement n'est donc constaté à ce titre.

2.4.10. Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables lorsqu'un échéancier d'imputation a pu être établi. Les impôts différés sont évalués au taux en vigueur sur leurs exercices de récupération ou de paiement s'ils sont connus et, à défaut, au dernier taux connu.

2.4.11. Charges et produits exceptionnels

Le PCG distingue le résultat d'exploitation courant et le résultat exceptionnel sans les définir, sinon par les comptes qui concourent à leur obtention :

- les charges exceptionnelles sont les charges hors gestion courante de l'entreprise. Elles concernent, soit des opérations de gestion, soit des opérations en capital (au sens économique).
- Les produits exceptionnels sont les produits hors gestion courante de l'entreprise. Ils concernent, soit des opérations de gestion, soit des opérations en capital.

2.4.12. Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Le capital social se compose de 3.540.450 actions de 0,10 euros de nominal au 31 décembre 2020.

2.4.13. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement constitué des revenus perçus de la régie publicitaire.

2.4.14 Actions propres acquises pour attribution aux salariés

Conformément aux dispositions règlement CRC 2008-15 du 4 décembre 2008, les actions propres acquises pour attribution gratuite aux salariés sont comptabilisées en charges de personnel au prorata temporis sur la durée de la période d'acquisition des droits.

3 – Informations relatives au périmètre de consolidation

3.1 Informations relatives au périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre sur l'exercice au 31 décembre 2020.

3.2 Principes

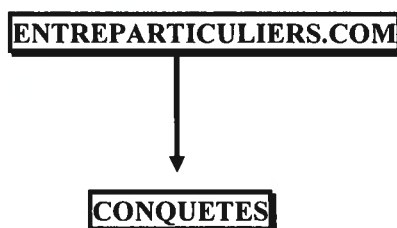
Les sociétés contrôlées par la société ENTREPARTICULIERS.COM sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles la société ENTREPARTICULIERS.COM possède une influence notable sont mises en équivalence.

Les sociétés détenues à moins de 20% ne sont pas consolidées.

3.3 Organigramme au 31 décembre 2020



3.4 Liste des sociétés consolidées

	31/12/2020		31/12/2019		Méthode
	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt	
ENTREPARTICULIERS.COM	Mère	Mère	Mère	Mère	Mère
CONQUETES	100%	100%	100%	100%	IG

4 – Explications sur certains postes du bilan et du compte de résultat

4.1. Ecart d'acquisition

Le solde de l'écart d'acquisition se ventile comme suit.

€	CONQUETES	LES ANNONCES	TOTAL
Solde au 31 décembre 2019	84 085	5 425	89 510
Augmentation	0	0	0
Valeur brute au 31 décembre 2020	84 085	5 425	89 510
Amortissements au 31 décembre 2020	(84 085)	(5 425)	(89 510)
Dotations au 31 décembre 2020	0	0	0
Total amortissements au 31 décembre 2020	(84 085)	(5 425)	(89 510)
Valeur nette au 31 décembre 2020	0	0	0

Les écarts sont amortis sur 10 ans.

4.2 Tableau de variation des immobilisations, des amortissements et des provisions

<i>En euros</i>	Solde au 31 12 19	Augmentation	Diminution	Solde au 31 12 20
IMMOBILISATIONS				
Ecart d'acquisition	89 510			89 510
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorp.	549 198	82 706	9 773	622 131
Aut.immob incorp en cours				
Terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions				
Constructions en crédit bail				
Inst. Tech, mat. Et Outillages				
Inst. Tech. En crédit bail				
Autres Immobilisations corp.	87 390		4 547	82 843
Aut. Immob. corp en crédit bail				
Immobilisations corp en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières	14 011			14 011
Total valeur brutes	740 109	82 706	14 320	808 495
AMORTISSEMENTS				
Ecart d'acquisition	89 510			89 510
Autres immobilisations incorp.	548 420	8 088	9 773	546 735
Aut.immob incorp; crédit bail				
Terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions				
Constructions en crédit bail				
Inst. Tech, mat. Et Outillages				
Inst. Tech. En crédit bail				
Autres Immobilisations corp.	87 316	74	4 547	82 843
Aut. Immob. corp. En crédit bail				
Immobilisations corpo en cours				
Avances et acomptes				
Total amortissements	725 246	8 162	14 320	719 088
Valeurs nettes	14 863			89 407

<i>En euros</i>	Solde au 31 12 19	Augmentation	Diminution	Solde au 31 12 20
PROVISIONS				
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provision pour litige	100 000		30 000	70 000
Provisions Litiges Prud'homaux	191 493		146 493	45 000
Provision Indemnités Départ Retraite	42 511		670	41 841
Provision Risque Urssaf	13 128		13 128	0
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations				
Sur titres de participations				
Sur comptes clients				
Sur valeurs mobilières de placement				
Autres				
Total provisions	347 132	0	190 291	156 841

Les 70 K€ correspond à un litige commercial.

Les 45 K€ correspond à des litiges prud'homaux dont le total des demandes s'élèvent à 363 K€. La direction a estimé le risque de paiement inférieur aux demandes.

4.3 Titres de participation

Néant

4.4 Détail des autres créances (hors clients)

<i>Euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Créances sociales	18 508	4 572
Créances fiscales	31 699	35 330
Créances d'exploitation diverses	1 844	9 166
TVA/ AAE	0	0
S/Total Créances d'exploitation	52 051	49 068
C/C parties liées	0	0
Impôts différés	11 715	11 903
Charges constatées d'avances	11 535	5 762
Divers	0	0
S/Total Créances diverses	23 250	17 665
TOTAL AUTRES CREANCES	75 301	66 733

4.5. Trésorerie

Au 31 décembre 2020 les disponibilités bancaires s'élèvent à 102 411 € (60 338 € au 31/12/2019), et la juste valeur des VMP est de 90 569 € (123 456 € au 31/12/2019).

4.6 Capitaux propres

4.6.1 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Réserve Légale	RAN	Réserves Consolidées	Résultat Exercice	Intérêts Minoritaires	Total Capitaux Propres
CP 31/12/2019	354 045	3 670 333	35 405	-4 602 049	-86 568	24 009	-	- 604 825
Affectation Résultat	-	-	-	24 009	-	-24 009	-	-
Dividendes / actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat 31/12/2020	-	-	-	-	-	199 199	-	199 199
Solde 31/12/2020	354 045	3 670 333	35 405	-4 578 040	-86 568	199 199	-	- 405 627

4.6.2 Plans d'attribution gratuite d'actions aux salariés

Néant.

4.7 Ventilation du chiffre d'affaires

<i>En euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Chiffre d'affaires France	476 613	457 122
Chiffre d'affaires Export	-	-
Chiffre d'affaires Total	476 613	457 122

Toutes les ventes d'annonces sont réalisées en France métropolitaine.

4.8 Charges de personnel et effectif

	31.12.20	31.12.19
Effectif fin de période	3	5

Les charges de personnel correspondantes (salaires bruts hors charges sociales) s'élèvent à 81 849 € au 31 décembre 2020 contre 171 389 € au 31 décembre 2019.

4.9 Produits et charges exceptionnels

<i>En euros au 31.12.2020</i>	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
RAP exceptionnelle	72 821	
DAP exceptionnelle		
Autres produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles	71 865	124 527
Valeurs nettes comptable immobilisations		
Condamnation litige		
TOTAL EXCEPTIONNEL	144 686	124 527

Les 124 K€ de charges exceptionnelles comprennent des coûts d'indemnités de rupture pour 123 K€.

Les 145 K€ de produits exceptionnels comprennent 72 k€ de reprise sur provision prud'homale et 72 K€ de profits exceptionnels sur les dettes prescrites.

4.10 Produits et charges financières

<i>En euros au 31.12.2020</i>	Produits financiers	Charges financières
Produits nets sur cession de VMP	2	
Revenus des certificats de dépôts		
Rep .prov. sur contrat de liquidité		
Prov. sur contrat de liquidité		25 187
Intérêts bancaires		
Charges nettes sur cession de VMP		805
TOTAL	2	25 992

La provision de 25 K€ s'explique par la baisse du cours de l'action Entrepaticuliers.com au 31/12/2020 (0.725 € au 31/12/2020 contre 0.97 € au 31/12/2019).

4.11 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

<i>En euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Impôt sur les bénéfices	0	0
Impôt différé	188	-1 074
TOTAL	188	-1 074

4.12 Impôts différés

Base	31/12/2019	Variation	31/12/2020
Impôt différé actif	11 903	-188	11 715
Impôt différé passif	0	0	0

4.13 Rémunération des dirigeants

<i>En euros</i>	Rémunérations	Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées
Rémunération au 31 décembre 2020	18 473 €	Néant

4.14 Informations sur les parties liées

Au 31/12/2020, la société **entrepaticuliers.com** détient une dette en compte courant de 345 K€ avec la société **GMI**.

4.15 Preuve d'impôt

K€	2020	2019
Résultat net consolidé (part du groupe)	199	24
- Charge d'impôt consolidée (exigible et différé)	0	1
Résultat consolidé avant impôt	198,8	25
Taux théorique (taux courant applicable société mère)	28,00%	28,00%
Charge fiscale théorique	-56	-7
Éléments imposés à taux réduit		
Pertes fiscales de l'exercice non utilisées / non activées	0	10
Pertes fiscales imputées sur déficit antérieur	56	
Différences permanentes	0	-2
Variation différences temporaires fiscales	0	0
Amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Charge fiscale réelle	0	1

5 – Engagements hors bilan

Néant.

6 Faits significatifs postérieurs à la date de clôture

Covid-19 : Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Cours de l'action Entrepaticuliers.com

Nous observons une très forte hausse du cours de l'action passant de 0,725 euros le 31/12/2020 à 26,80 euros en date du 22 mars 2021.